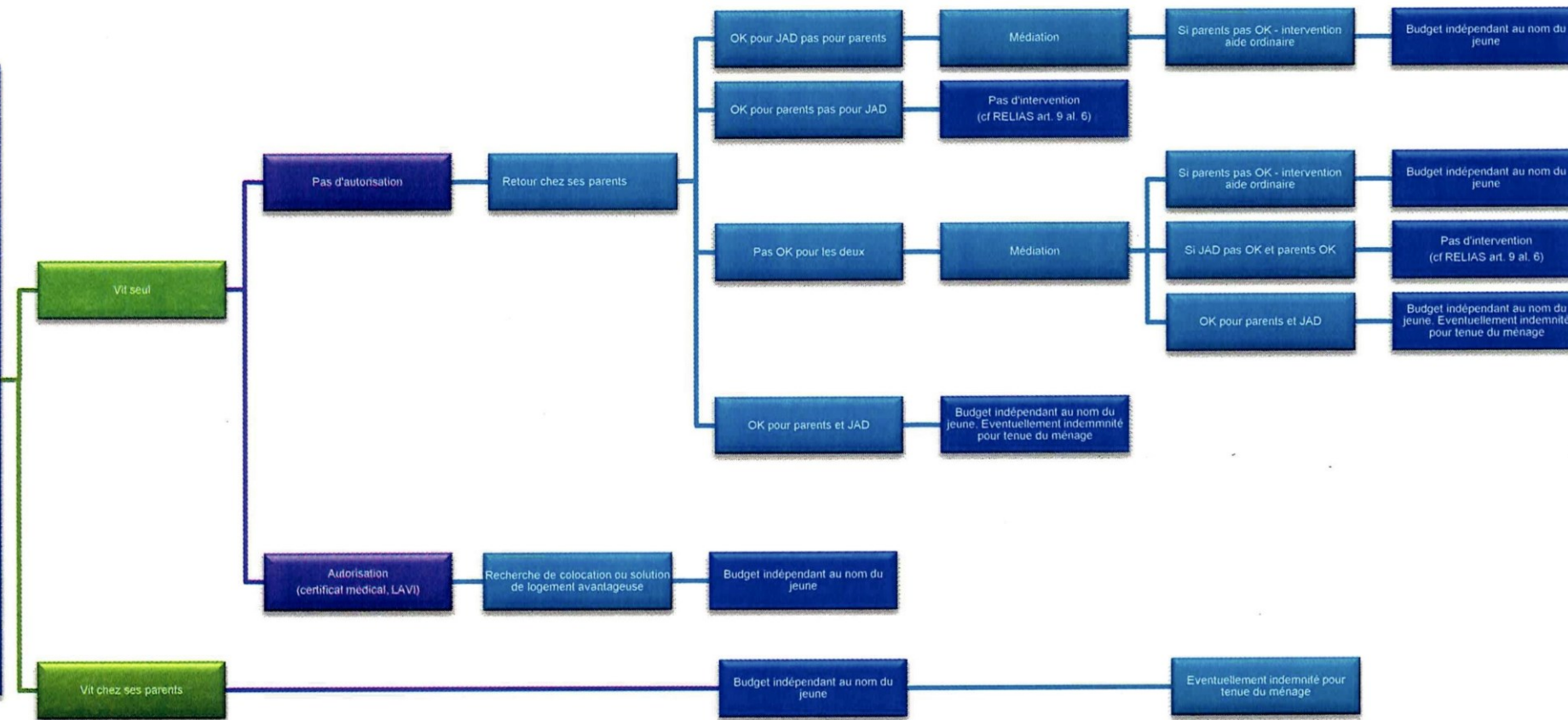


JAD – avec formation

Avec formation achevée - Fixer dans tous les cas de figure ci-dessous la participation des parents sur la base de la dette alimentaire (cf directive et art. 328 et suivants CC). Si pas d'arrangement => action au Tribunal



RAPPEL FORFAIT POUR ENTRETIEN
 Budget total pour toute la famille

- Aide pour l'unité d'assistance complète si les parents sont à l'aide sociale

 Budget indépendant au nom du jeune

- Aide de 500.- si pas de charge de famille, ni d'activité adéquate, ni de mesure en cours
- Aide de X dans un ménage de Y si activité adéquate, mesure ou avec charge de famille